

Nicolas Hulot freine la Française de l'énergie

11 juillet 2017 par admin | Catégorie: [Environnement](#), [Vie communale](#) | [Pas de commentaires](#)

Débats



La question qui pique

[Nicolas Hulot freine la Française de l'énergie](#)

source : Par Arnaud STOERKLER • Journaliste de La Semaine • 10/07/2017

Le ministre d'Etat de la Transition écologique et solidaire a affiché sa volonté d'interdire dès cette année toute nouvelle recherche d'exploration d'hydrocarbures en France, dans un entretien radiophonique du 23 juin. Une volonté politique à rebours des ambitions de la Française de l'énergie en Lorraine, dont deux permis d'exploration sont en cours et deux autres coincés au stade de la demande.

«Il faudra changer la loi, le code minier [...] pour interdire toute nouvelle exploration d'hydrocarbure sur les territoires métropolitains et d'Outre-Mer.» Voilà le pavé lancé par Nicolas Hulot dans la mare des énergies fossiles, le 23 juin, lors d'une interview à la radio. En clair, le ministre d'Etat chargé de la Transition écologique et solidaire veut accélérer la fin des énergies finies (pétrole, gaz naturel) au profit des plus propres (solaire, éolien). Un petit coup de massue localement, puisque **la Française de l'énergie prospecte depuis 2006 le sous-sol lorrain en vue d'y trouver, pour le commercialiser, du gaz de houille.**

Actuellement, l'entreprise possède déjà deux « permis exclusifs de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux » validés en leur temps par la préfecture de la Moselle, c'est-à-dire par l'Etat français : intitulés «Bleue Lorraine» et «Bleue Lorraine Sud», ils couvrent respectivement 197 et 264 kilomètres carrés du territoire est-mosellan sur un secteur peu ou prou situé dans le triangle Boulay-Moselle, Sarreguemines et Château-Salins.

L'entreprise a déposé deux autres demandes de permis exclusifs de recherches, en attente de validation depuis plusieurs années : «Bleu Lorraine Nord», qui couvre 360 kilomètres carrés de l'ancien bassin houiller dans la région de Forbach et de Freyming-Merlebach, et «La grande garde», immense périmètre de 1 977 kilomètres carrés qui embrasse le pays messin et

dépasse les frontières mosellanes jusqu'à frôler Briey et Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). « *L'Etat français met beaucoup plus de temps que ne le veut habituellement la procédure, pour traiter ces deux dossiers* », avoue Antoine Forcinal, directeur général délégué de la Française de l'énergie. « *Ils restent à ce jour ni refusés ni acceptés.* »

Détermination

Si les récentes déclarations de Nicolas Hulot sèment davantage le doute que l'espoir au sujet d'une quelconque validation de ces permis, la direction de la Française de l'énergie veut rester optimiste : « *Ces PER (permis exclusifs de recherches, ndlr) sont reconductibles au bout de cinq ans, trois fois (soit quinze ans au total, ndlr), dans des conditions très strictes* », rappelle Antoine Forcinal. « *Nos permis déjà validés en Moselle, ce sont quatre puits de forage et des millions d'euros dépensés (45, ndlr). Si nous ne pouvions pas terminer notre exercice, la situation serait compliquée pour l'Etat, qui devrait a priori nous dédommager. En attendant, nous restons vigilants et continuons notre projet, qui n'a pas subi d'impact significatif.* »

Face à cet enthousiasme, deux écueils : d'abord, le ministre d'Etat de la Transition écologique et solidaire semble déterminé dans son action tournée vers un développement plus durable. Sa nouvelle loi doit être « préparée à l'été » puis « votée à l'automne » et, s'il ne nie pas les difficultés de sa mesure concernant les permis déjà délivrés – « *Un permis d'exploration, c'est juridiquement un droit de suite [vers] un permis d'exploitation* » – , il compte bien montrer aux acteurs de l'hydrocarbure la nouvelle donne française : « *Il y a en métropole et dans certains territoires des droits qui ont été donnés. On va quand même essayer de négocier (pour les annuler, ndlr).* »

L'autre écueil, c'est le temps qui file pour la Française de l'énergie : après 11 ans de recherches, elle a bien trouvé du gaz de houille mais peine toujours à trouver une technique mature, sans fracturation hydraulique, capable de l'exploiter de manière rentable. Et ses deux seuls permis de recherche en cours atteindront bientôt leurs limites de renouvellement, dans un contexte de moins en moins favorable aux énergies fossiles.